



COMITE GIRONDIN F. F. T. A.

PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 15 Février 2019 À 20 HEURES

Le Comité Girondin de Tir à l'Arc a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 15 février 2019 à Saint Sulpice et Cameyrac (33), Avenue de Maucaillou.

Il est établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (liste en annexe).

21 clubs sur 31 sont présents,
13 présidents de clubs, dont le président du Comité représenté par le vice-président,
7 représentants sont munis de pouvoirs, et 1 sans pouvoir.

Le nombre de voix présentes et représentées est de 108 sur 138 ; le quorum étant atteint l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'Assemblée est présidée par Christian UTEAU, en sa qualité de président, et est déclarée ouverte à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des scrutateurs
 - Vote pour l'élection du représentant du département à l'Assemblée Générale de la Fédération et son suppléant
 - Rapport moral du Président. Bilan général
 - Rapport d'arbitrage
 - Rapports sportifs
 - Annonce des résultats du premier vote
 - Rapport financier et vote du budget prévisionnel
 - Questions diverses
-
- En premier lieu, le Président indique qu'aucun candidat ne s'est présenté pour représenter le département à l'Assemblée Générale de la Fédération.

Ainsi, personne ne se présentant, il n'y a pas lieu à élection.

Rapport moral du Président et Bilan général

- Le Président donne lecture de son bilan général et indique les chiffres du Tir à l'Arc en Gironde.

En premier lieu, il indique que l'année précédente a été marquée principalement par la baisse importante des subventions de l'état et plus particulièrement l'absence de versement de CNDS, ce qui prive le Comité de ressources importantes.

Il indique que sollicité, le Comité départemental a décidé d'apporter son aide :

- aux arbitres du département pour l'achat de leur nouvelle tenue imposée par la Fédération, à hauteur de 20 € par arbitre,
- aux clubs parcours pour l'achat de petites bêtes 3D pour permettre à certains clubs parcours de pouvoir organiser des compétitions 3 D, qui sont en nette baisse pour la saison à venir.

Il indique également qu'au niveau communication le Comité, qui s'est déjà doté d'un site Internet, a ouvert cette année un compte FACEBOOK, tenu par Gilles LARGEAIS et invite les clubs à le consulter et à apporter leurs informations.

Par ailleurs, le président lance un appel aux clubs de Gironde à organiser des Championnats régionaux pour éviter aux archers de trop longs déplacements tant la Région Nouvelle Aquitaine est maintenant étendue.

Puis le président donne quelques chiffres clés :

Le nombre des licenciés est légèrement en augmentation par rapport à celui de février 2018.

Il y a 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes, dont 1/3 de jeunes et 2/3 d'adultes.

Puis le président nous présente le projet de développement pour la saison 2019 qui est sensiblement le même que pour la précédente saison.

Le plan d'action vise à améliorer les performances des licenciés, par la formation, à la fois des encadrants, mais aussi par celle des archers.

Pour ce qui est de l'amélioration de l'image du tir à l'arc, il invite les clubs à participer aussi souvent que possible à des animations, à des manifestations et à organiser des compétitions.

Rapport d'arbitrage

- Lionel GOULETTE nous présente son rapport d'arbitrage.

Il indique que le nombre d'arbitres était de 39 et que du fait de ce chiffre, le nombre de journées d'arbitrage s'est élevé à 356 jours sur 365, sur 73 concours.

Il indique également que la Fédération a imposé un changement de tenue des arbitres ; le prix de la tenue s'élève à 118 €, pris en charge par la Fédération à hauteur de 25 € (jusqu'en juillet 2019) et 50 € par le Comité Régional.

Le Comité départemental a donc décidé de prendre également en charge une partie du coût de la tenue et ce à hauteur de 20 €.

Lionel GOULETTE indique que pour la saison qui vient, il y aura plus d'arbitres, puisqu'ils devraient être 51.

Par ailleurs, il lance un appel aux arbitres pour les concours campagne, car il n'y en a pas assez.

Enfin, il nous présente le tableau mis à jour des arbitres.

Rapports sportifs

- S'agissant du Challenge 33 Tir Cible, le président indique que celui-ci a de plus en plus de succès.

Le nombre de clubs souhaitant organiser une manche de ce challenge est en augmentation.

Il y avait environ 170 participants en 2018, il y en a déjà 135 pour cette saison.

Il précise également que malheureusement beaucoup de participants abandonnent le challenge dès que le concours passe à l'extérieur.

Le président remercie les bénévoles qui font le succès de ce Challenge et donne les prochaines dates et présente le règlement.

Il pourrait y avoir un changement concernant la taille des blasons utilisés.

- S'agissant du Challenge 33 parcours, le président indique qu'après un bon début, la participation à ce challenge est faible, malgré le fait qu'il y ait de plus en plus de participants adultes.

Il déplore que les clubs de cibles anglaises n'encouragent pas leurs adhérents à participer au Challenge 33 parcours alors que les archers des clubs parcours sont bien présents sur le Challenge 33 cibles.

Il précise que toutes les cibles sont bien protégées, et que les archers sont bien encadrés pendant les parcours.

Puis, il remercie les clubs de parcours qui ont acceptés d'organiser une étape.

- Sont présentés les résultats des licenciés girondins aux différents championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Les archers girondins sont bien présents sur tous ces championnats tant régionaux que nationaux.

Rapport financier

Le président et le trésorier présentent le bilan financier.

Le trésorier donne quelques précisions sur certains postes.

Aucune objection n'est faite.

Puis, il est procédé à la lecture de leur rapport par les vérificateurs aux comptes.

Les comptes sont donc soumis à l'approbation, le vote se déroule à main levée :

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Vote du budget prévisionnel

Le budget est présenté par Jeff GLEYZE.

Il est soumis aux votes.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Puis les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leurs fonctions, ce qu'ils acceptent.

Questions diverses

- Le président indique que compte tenu de l'absence de versement de CNDS pour cette saison le Comité Départemental a décidé d'augmenter la part du département sur le prix des licences de 1 €.

Il rappelle d'ailleurs que cette part n'avait pas augmenté depuis 20 ans.

Cette augmentation est soumise aux votes.

- 2 clubs sont contre
- 1 club s'abstient.

L'augmentation de la part du Comité départemental sur le prix des licences est adoptée à la majorité

Une discussion s'élève sur l'augmentation de 1 € sur les licences jeunes. Certains clubs indiquent que leurs licenciés ont de plus en plus de mal à régler le coût des licences.

- Le président explique pourquoi le Comité départemental a décidé d'acheter des bêtes 3D pour les mettre à disposition des clubs parcours souhaitant organiser des concours 3D.

En effet, du fait de l'usure des animaux 3D, il y a de moins en moins de club pouvant supporter financièrement l'achat de bêtes et donc le nombre de concours 3D en Gironde est en très forte baisse.

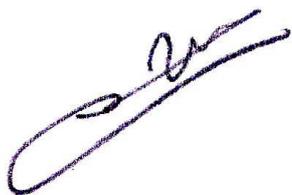
- Il est fait part à l'Assemblée de l'étonnement de certains archers lors du Championnat départemental salle, pour le scratch poulies.

Certains archers n'ont pas compris, ce qui pourtant était bien inscrit sur le règlement de ce championnat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Fait à Saint Sulpice et Cameyrac, le 15 février 2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a few short, horizontal strokes.

La Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Chalwa' written in a cursive style with a horizontal line through it.